

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 35



N°079

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 JUILLET 2022**

L'AN deux mille vingt-deux, le 07 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 juin 2022, s'est réuni Hôtel de ville à sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, LESERRE Jose, DANDRIEUX Dominique , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, GUERRIEN Marc, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : BELAIR Katalyne, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Zishan BUTT
Madame Marie Amelie ANQUETIL
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR
Monsieur Franck LE ROY
Madame Yasmina BAZIZ
Monsieur Philippe ALLAIN
Monsieur Lewis CHARTIER
Madame Nadege NIFEUR
Monsieur Thierry AUGY
Madame Zakia BOUZIDI
Madame Christiane DESCAMPS
Madame Marie-francoise MESSEZ
Madame Margaux HOUIS
Madame Fatima YAOU

Madame Nabila DJEBBARI
Madame Marie-pascale REMY
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Dominique DANDRIEUX
Monsieur Cédric SCHROEDER
Monsieur Samuel MARTIN
Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Marc GUERRIEN
Madame Ling LENZI
Monsieur Jose LESERRE
Monsieur Alain DESCAMPS
Monsieur Jerome LEGENDRE
Monsieur Pierre SACK
Monsieur Sofienne KARROUMI

Secrétaire de séance : Guillaume GODIN

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2021 du budget principal**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jose LESERRE,

Vu les articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le compte administratif 2021 du Budget principal de la commune,

Adoption à l'unanimité par 39 pour , 10 se sont abstenus(Sofienne KARROUMI, Marc GUERRIEN , Nadege NIFEUR, Fatima YAOU , Zishan BUTT, Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA, Nabila DJEBBARI)

DELIBERE :

PROCEDE à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement tel qu'il ressort du compte administratif 2021 du budget principal de la Commune, comme suit :

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	23 610 639,35 €
B	résultats antérieurs reportés	3 764 855,41 €
C résultat à affecter (C=A+B)		27 375 494,76 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	7 754 262,35 €
E	résultats antérieurs reportés	6 131 514,45 €
F	restes à réaliser en dépenses	22 610 401,43 €
G	restes à réaliser en recettes	917 378,88 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-21 693 022,55 €
I besoin de financement (I=D+E+H)		-7 807 245,75 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	7 807 245,75 €
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068)	17 376 047,01 €
L	excédent reporté à la section de fonctionnement	2 192 202 €

Reçue en préfecture le : 18/07/22
Accusé en préfecture :
93-219300019-20220707-lmc125533-DE-1-1
Publiée le : 13/07/22
Certifiée exécutoire :

18 JUIL. 2022

Le Maire,
 Karine FRANÇLET

